

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Note sur la dette

Au 31/12/2013, l'encours de la dette s'élevait à 17 477 k€.

Les remboursements en capital en 2014 pour un montant de 1 600 k€ et le nouvel emprunt contracté pour un montant de 867 k€ ont porté cet encours à 16 744k€.

L'annuité s'est élevée à 2 080 240,64€ pour un taux d'intérêt moyen de 2,74%.

L'emprunt contracté en 2014 a les caractéristiques suivantes :

- Prêteur : Crédit foncier
- Montant : 867 000€
- Taux fixe: 3,32% (Taux effectif global 3 ,38%)
- Frais de dossier 867€
- Durée : 15 ans

Par ailleurs, la Ville a fait un arbitrage vers un taux fixe de 2,8% pour la durée résiduelle d'un contrat signé avec le crédit agricole.

A fin 2014, l'encours est composé d'emprunts à taux indexés (37,8%), d'emprunts à taux fixes (37,7%) et d'emprunts à taux structurés (24,5%).

Cette dernière catégorie comprend deux emprunts :

- Un emprunt de 2 814k€ pour lequel le taux d'intérêt, fonction de l'écart entre les taux obligataires anglais et les taux obligataires européens, s'est élevé à 3,97% en 2014
- Un emprunt de 1 287k€ pour lequel le taux d'intérêt, fonction de l'écart entre l'inflation de la zone euro et l'inflation française, s'est élevé à 5,49% en 2014.

Pour 2015 un emprunt de 1 617 000 € a d'ores et déjà été signé avec la Banque Postale pour une durée de 15 ans et 6 mois au taux fixe de 1,99%.